



## Informations sur le projet

### **Résultats de la séance du 1<sup>er</sup> novembre 2018 de l'organe de pilotage « Formation professionnelle 2030 »**

**La formation professionnelle suisse est un modèle de réussite qui peut envisager l'avenir en toute sérénité. Pour qu'il en soit toujours ainsi, la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail œuvrent ensemble au développement ciblé de la formation professionnelle au travers de leur processus stratégique *Formation professionnelle 2030*. Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> novembre 2018, l'organe de pilotage « Formation professionnelle 2030 » a approuvé la mise en œuvre d'une première série de mesures concrètes. Il invite tous les partenaires de la formation professionnelle à élaborer également des projets dans le cadre de leurs compétences respectives. Une plateforme Internet destinée à fournir des informations sur le processus *Formation professionnelle 2030* et sur les projets qui s'y rattachent est en cours d'élaboration.**

Dans le cadre du lancement de la phase de mise en œuvre à l'été 2018, l'organe de pilotage « Formation professionnelle 2030 » a précisé les travaux et élaboré et priorisé différentes mesures relatives aux lignes d'action qui avaient été adoptées.

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> novembre 2018, l'organe de pilotage a approuvé une première vague de projets. Les premiers projets qui seront mis en œuvre dans le cadre du processus *Formation professionnelle 2030* sont les suivants :

- Culture générale 2030
- Intensification de la collaboration lors du développement des professions
- Allègement de la charge des entreprises formatrices par une réduction de la réglementation
- Numérisation comme axe prioritaire dans l'encouragement des projets
- Organisations du monde travail : définition et rôles
- Mobilisation des entreprises en faveur de la certification professionnelle pour adultes
- Optimisation de la gouvernance
- Positionnement des écoles supérieures
- Révision des plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle
- Simplification des flux financiers

Les membres de l'organe de pilotage ont également discuté de propositions de projet que les partenaires concernés des cantons et des organisations du monde du travail examinent jusqu'à la fin de l'année 2018. Dans le même ordre d'idées, l'organe de pilotage invite tous les partenaires de la formation professionnelle à formuler, dans le cadre leurs compétences respectives, des propositions de projet supplémentaires allant dans le sens des lignes d'action.

Les mesures seront mises en œuvre par différents groupes de projet et organes, dont certains existent déjà. C'est là un moyen d'inclure tous les acteurs qui sont directement concernés. Chaque projet est géré en fonction des compétences définies dans la loi fédérale sur la formation professionnelle.

En dernier lieu, l'organe de pilotage a approuvé un concept de communication permettant à tous les partenaires de la formation professionnelle et à tous les autres acteurs concernés de participer au processus *Formation professionnelle 2030*. Une plateforme d'information centralisera toutes les informations utiles.

### **La Vision 2030 comme cadre de référence**

*Formation professionnelle 2030* est un processus stratégique lancé par les partenaires de la formation professionnelle qui anticipe les changements sur le marché du travail et dans la société et prépare au mieux la formation professionnelle pour l'avenir. Les études et travaux menés jusqu'à présent ont montré que la formation professionnelle suisse dispose dans l'ensemble de bons atouts et n'appelle pas de changement d'orientation fondamental.

Néanmoins, afin de tenir compte des transformations constantes et de faire évoluer encore davantage le système de formation professionnelle pour répondre aux exigences de demain, l'organe de pilotage a adopté la Vision 2030 de la formation professionnelle au début de l'année 2018. La Vision 2030 constitue un cadre de référence pour le développement de la formation professionnelle au cours des prochaines années.

En se basant sur la Vision 2030, l'organe de pilotage a priorisé les lignes d'action suivantes en vue du développement de la formation professionnelle :

- Orientation de la formation professionnelle vers l'apprentissage tout au long de la vie
- Flexibilisation des offres de formation
- Intensification des activités d'information et de conseil tout au long du parcours de formation et de la vie professionnelle
- Optimisation de la gouvernance et consolidation du partenariat dans la formation professionnelle

Le groupe de pilotage a en outre intégré deux thèmes transversaux dans les lignes d'action : « Numérisation et nouvelles technologies d'apprentissage » et « Réduction de la densité normative et de la bureaucratie ».

### **Pour toute information complémentaire**

[www.sbf.admin.ch/fp2030](http://www.sbf.admin.ch/fp2030)